

Le journal de 

CULTURE ET DÉMOCRATIE

• Périodique trimestriel de l'asbl Culture et Démocratie •
Bureau de dépôt: Bruxelles X

EDITORIAL

Surveiller le niveau

Qu'il s'agisse d'économie, de sécurité, de pauvreté, ou de toute autre problème de société, il n'y a guère de débat qui ne débouche sur le « ah là, il s'agit de formation, d'éducation! » De culture, quoi. Cette notion de « culture et enseignement » ou culture et éducation ou encore art à l'école - que de nuances... - anime notre association depuis sa création. Avec la crise qui n'en finit pas, elle devient cruciale.

C'est comme l'essence pour les voitures, ou les batteries de gsm: si on ne se préoccupe pas de maintenir le niveau, c'est tout le système qui s'arrête! Il est essentiel de se préoccuper de l'état de la culture car, en l'occurrence, ce sont les valeurs humaines qui risquent de s'effondrer. La culture est vitale, autant que la qualité de l'air et celle de l'eau. Elle est ce qui nous constitue. Elle permet la vie en société. Il ne s'agit pas que chacun devienne « artiste » (mais nous pourrions tous être créatifs!), ou docteur en Histoire de l'art...! La culture (ou les cultures) c'est ce que nous avons reçu de nos parents, qui la tenaient de leurs parents. C'est ce qui nous a été donné par nos amis, transmis par les enseignants qui nous ont communiqué une part de leur savoir. Elle nous vient des couleurs de la rue, de la langue que nous parlons, des films que nous avons vus, des lectures qui nous ont passionnés.

Elle nous différencie, nous unit, nous définit. Vivante, elle évolue, se confronte à la culture de l'autre, nourrit les convergences, les contradictions. Elle est fragile aussi, différente selon le point de vue. Ou par en haut, ou par en bas. Qu'en est-il des familles où les enfants ne parlent plus la langue de leurs parents? Des vieux qui perdent pied, euros et Internet aidant? Des sans abri, des sans travail, des sans amis, qui la sentent s'échapper, s'effiloche?

Est-ce un signal? Le 6 novembre 2003, à Saint-Gilles, nous étions nombreux au colloque *Errer humanum est*, organisé par l'Espace social Télé-Service, à nous intéresser à la situation des errants, à imaginer comment l'art pouvait contribuer à leur restituer un peu de dignité, d'autonomie. En marge des discours, Jean-Louis Linchamps avait eu l'idée de proposer des images, celles de Corinne Behin, Frédéric Pauwels, Xavier de la Rubia, Alexis Gicart, Cécile Michel, et du théâtre, *Le testament d'Albert F.*, qui permettait à Jean-Luc Piraux d'évoquer, avec pertinence et impertinence, l'existence d'un personnage tourmenté par un environnement social qui le dépasse. *C'est l'apanage de l'artiste* (constate Jean-Louis Linchamps) *de pouvoir s'adresser aux humbles et aux savants, de toucher leur même humanité.*

Bon. Si on reprenait au début? La culture est indispensable pour qu'un être humain puisse se constituer et pour qu'il soit capable de considérer l'autre. En ce sens, l'art à l'école, sous toutes ses formes, n'est décidément pas inutile... Il y a donc du pain sur la planche! Bonne année!

Georges Vercheval, en cette fin 2003



Tatia Paule. Plus une femme a la peau claire, plus elle est susceptible d'être d'un rang élevé. Certaines s'enduisent donc le corps de masques blanchissants pour atteindre cet idéal de classe. Bombay, 1992-93

n°8 octobre-novembre-décembre 2003

Sommaire

• Art et école	
Rapport prospectif sur l'éducation artistique à l'école	2
Point de vue	3
La culture à l'école avec ECLAT	4
• Art et solidarité	
Un droit au logement?	
A propos des cerfs-volants	5
Les arts en prison	6
• Culture ET Démocratie?	
Biture et anorexie	7
• Art et société	
Ecrire la démocratie	8
Europe et culture	9
• Pour ne pas rester sur sa faim	10
• Infos	
AMALIA - Maison de la création	11
Agenda	11
• Côté « images »	
Tatia Paule	12

Dans son éditorial, Georges Vercheval nous rappelle le rôle essentiel que joue la culture dans notre société et la contribution primordiale que devrait apporter l'approche de l'art dès l'école. Depuis plus de trente ans, des expériences diverses et originales se développent, que se soit au niveau d'un projet d'école ou de celui d'un enseignant, de manière régulière ou ponctuelle, en collaboration avec des artistes ou opérateurs extérieurs ou grâce à la volonté et à la compétence de certains professeurs.

Aujourd'hui, il semble que cette question devienne enfin un enjeu politique en Communauté française; nous en avons pour preuve la création du Centre de ressources ECLAT à Wavre. Pour notre part, nous avons demandé à Evelyn Cramer de rédiger un premier rapport, limité, basé sur cinq expériences auxquelles Culture et Démocratie est plus particulièrement attachée. Il s'agit là d'un levier, un de plus! Il est destiné à renouveler la discussion, à rassembler des idées, à soutenir des propositions

concrètes dans le but de renforcer les politiques cohérentes facilitant le développement de l'art à l'école.

Mais nous nous ouvrons aussi à d'autres approches et expertises. C'est ainsi que nous remercions Nicole Van Dael de nous livrer ses réflexions et, à partir et au-delà du rapport d'Evelyn Cramer, de nous donner son point de vue. La tribune est ouverte...!

Sabine Verhelst

RAPPORT PROSPECTIF

sur l'éducation artistique à l'école
en partenariat avec des artistes, des institutions et des opérateurs culturels

A partir de cinq expériences remarquables (« Bruxelles 2000 », « Ecole en Scène », les Services Educatifs des Musées Royaux des Beaux-Arts, du Mac's et du Théâtre Royal de la Monnaie), Culture et Démocratie souhaite proposer aux pouvoirs publics une analyse d'expériences marquantes dans le domaine des pratiques culturelles en milieu scolaire.

Actuellement, l'art dans sa pratique et dans son histoire n'est pas ignoré du monde de l'éducation mais il n'est pas intégré dans un curriculum de formation. La nécessité d'un projet global - qui implique tous les élèves et la majorité des enseignants de toutes les classes de l'école - se dégage nettement des conclusions et des observations.

Toute l'école est concernée. L'inscription de cette éducation artistique et culturelle dans le projet pédagogique des établissements scolaires semble une évidence, du fondamental à l'université. Dans un projet culturel interdisciplinaire, l'art devrait être présent tout au long du curriculum dans une démocratisation

de l'approche artistique. Elèves, étudiants, enseignants, directeurs, inspecteurs, parents seraient acteurs de cette éducation artistique. L'école deviendrait un centre culturel avec des représentations théâtrales, des expositions de travaux, des spectacles musicaux, des chorales, et le quartier, le village, devraient être des lieux d'échanges. L'identité de l'élève avec l'école s'ouvrirait sur le monde extérieur, franchissant les barrières sociales et culturelles d'un milieu auquel sa vie privée d'enfant ou de jeune le rattache. La possibilité de développer l'art en milieu scolaire repose sur la participation active et la formation des acteurs. En effet, l'école n'est plus un lieu de transmission mais celui

Le but de ce rapport (1) n'était pas d'étudier la multiplicité des actions entreprises en région wallonne ou bruxelloise par le milieu associatif ou par diverses structures institutionnelles qui favorisent - avec succès - la pratique artistique à l'école mais d'analyser les processus de mise en œuvre ainsi que la qualité et les acquis des quelques dispositifs institutionnels.

Les enjeux théoriques participent d'une acception de l'art comme expérience, passée et présente, geste et réflexion, expression et pensée, action créatrice et libératrice sur le monde et dans le monde. L'art est identité et transformation, rencontre d'un projet personnel et d'une altérité. La double notion de patrimoine (mémoire) et d'art vivant (actuel) valorise la culture dans toutes ses dimensions.

L'analyse des expériences marque des convergences autour de quatre problématiques: partenariat, temps scolaire, projet pédagogique et axe participation-formation. La Belgique est un réservoir de talents. Dispersés sur tout le territoire de Bruxelles et de la Wallonie, ces artistes et ces artisans-créateurs représentent l'art vivant qui ne peut plus être ignoré du système éducatif.



Tatia Paule. Fillette de 4 ans posant le jour de ses noces. Les mariages d'enfants sont illégaux mais toujours très ancrés dans la tradition. Salem, Tamil Nadu, Inde, 1992-93

de l'appropriation de savoirs cognitifs, affectifs et moteurs dans la recherche et dans le dépassement de l'obstacle. L'apprentissage est une activité pratique et sociale. La pratique artistique constitue un domaine privilégié de convergence de modèles éducatifs actifs et de développement de l'individu et de la collectivité par l'art. Elle confronte l'élève et l'étudiant à une matière, à un objet, à un processus. Avec des projets artistiques et culturels participatifs et actifs, toutes les formes de l'expression artistique (individuelle et collective) pourraient trouver place dans les apprentissages scolaires. La condition essentielle de la mise en place de tels dispositifs repose sur la formation des intervenants aux principes de l'éducation nouvelle et d'une pédagogie active. L'art, principe d'exigence, savoir qui résiste, devient une pratique qui fait sens pour tous. C'est l'importance même de l'art comme agent de développement, comme outil de transformation et de citoyenneté qui doit être reconnue.

En termes de bénéfices pour le milieu scolaire, relevons le lien avec l'environnement social dans un nouveau rapport au monde, une meilleure compréhension du monde culturel à travers des lieux de confrontation entre l'expression de l'individu et celle du groupe, le développement d'un savoir et l'enrichissement mutuel que représentent des résidences à double sens.

Les obstacles sont structurels (diffusion des informations, organisation de l'école) mais la motivation des acteurs et l'évolution institutionnelle de la structure scolaire sollicitent la collaboration entre pouvoirs organisateurs et ministères de tutelle. Avec la volonté d'initiatives communes, les pouvoirs publics peuvent trouver dans cette intégration de l'art à l'école la perspective d'une visée à long terme et rencontrer ainsi – sur le plan du développe-

ment de l'individu et de la collectivité – les représentations de la société civile. Plusieurs propositions peuvent être envisagées. Elles contribuent à l'épanouissement des élèves et des étudiants et à leur éducation de citoyens par une dimension créative (en de multiples expressions) fondée sur la liberté individuelle dans un vaste projet de développement collectif.

- Un inventaire des dispositifs d'apprentissage (ressources et actions) fonctionnerait comme un lien entre institutions scolaires et culturelles, placé sur un portail de communication ouvert à tous les enseignants et à tous les artistes. Une enquête devrait être généralisée – à tous les niveaux d'enseignement – pour mettre en lumière attentes et besoins, expériences et réussites. Une comparaison avec les réalisations en Communauté Flamande et avec des systèmes éducatifs européens devrait être conduite.
- Le soutien des activités des enseignants et des établissements scolaires passerait par une modularisation des grilles-horaires des disciplines culturelles dans l'enseignement secondaire, la visibilité des programmes, des activités et des projets, des référents culturels dans les établissements scolaires, la mise à disposition d'infrastructures adaptées, le soutien psychologique des directions, des comités de pilotage, le soutien financier des initiatives (par exemple, des billets combinés, des « bons culturels »), des festivals d'art à l'école, des concerts de chorales, des expositions communes d'artistes régionaux et d'élèves autour d'un projet élaboré ensemble.
- Les partenariats se complèteraient: praticiens (artistes, artisans-créateurs, associations), formateurs (responsables de service

éducatifs, guides, enseignants, formateurs d'enseignants et futurs enseignants), institutions culturelles (musées, maisons d'opéras, centres culturels, théâtres, académies...), fonds artistiques et culturels (Communauté Française, Communes, Régions, Universités, écoles).

- Un plan de formation s'articulerait autour de la pratique artistique (ateliers), de la mise en œuvre de projets artistiques et culturels de groupes-classes conduits par les référents culturels et/ou les enseignants volontaires en partenariat avec un artiste ou un artisan-créateur (résidences d'artistes) ou un opérateur culturel, de l'histoire des arts et de la culture et de la formation aux acquis des sciences de l'éducation artistique.

L'école est un lieu de pratiques. L'art en milieu scolaire est un apprentissage de l'action, comme un développement de l'approche créatrice, dans une dynamique d'innovation et de recherche: il implique l'être tout entier. Laisser à l'initiative privée l'éducation artistique reviendrait à renforcer les inégalités sociales et culturelles et manquer à la mission de l'école.

Evelyn Cramer

Docteur en Philosophie et Lettres, chargée de l'Unité de Recherche en Didactique de l'Histoire de l'Art et de l'archéologie à l'Université Libre de Bruxelles

(1) Le rapport complet d'Evelyn Cramer est disponible auprès de Culture et Démocratie

POINT DE VUE

Le nouveau rapport commandité par Culture et Démocratie à Evelyn Cramer est à la fois rassurant et inquiétant. Rassurant car son existence prouve que la question de « l'art et école » menée par Culture et Démocratie il y a plusieurs années se prolonge et s'enrichit du point de vue d'une historienne de l'art qui intègre mieux que quiconque sa spécialité dans une réflexion sur les pratiques artistiques en milieu scolaire tout en se plaçant dans une perspective pédagogique bien définie.

Inquiétant pourtant car il témoigne d'une « perte de mémoire » et donc d'une absence d'analyse sur ce qui se fait dans ce domaine depuis plus de trois décennies.

L'absence d'une perspective historique empêche et/ou évite de s'interroger sur la disparité des expériences artistiques menées depuis longtemps. On peut se demander dès lors quel est l'objectif réel d'un tel rapport et quels en sont les destinataires. S'agit-il de sensibiliser le monde politique pour qu'il engage les fonds et les ressources nécessaires pour garantir l'organisation de tels projets?

C'est peu probable. Des responsables politiques des différents partis ont déjà été interpellés à multiples reprises, notamment en février 1999 par un groupe d'artistes de toutes disciplines, d'enseignants et de représentants du monde culturel. Ce groupe leur a remis une proposition de projet de décret intitulé « L'éducation des jeunes à l'art est une priorité », proposition restée sans suite...

Le document est-il alors destiné à ce qu'on appelle les « acteurs de terrain »? Certainement pas, ils sont déjà convaincus du bien-fondé et de l'apport de tels projets pour le développement personnel et social des plus jeunes. Artistes, enseignants et représentants du monde culturel expriment bien souvent leur déception de ne pas engranger les bénéfices de leurs expériences et de devoir s'engager dans de nouvelles expériences au même point de départ, avec les mêmes manques, les mêmes contradictions, la même absence de perspective. Ils l'expriment mais entre eux, et pas trop fort, les subsides se distribuent au cas par cas: rien n'est installé structurellement, ils sont vulnérables, se protègent et ne prennent pas le risque de déplaire à ceux qui

ont le pouvoir de leur donner ou non les moyens de poursuivre leur action.

Le système de subsides ponctuels, outre la fragilisation de ceux qui en dépendent, a pour effet pervers de placer en situation de concurrence ceux dont on attend qu'ils agissent comme partenaires. Pourquoi s'étonner alors qu'il y ait des dysfonctionnements au niveau du déroulement des projets?

« Il est impossible de se comporter de façon cohérente et logique dans un contexte incohérent et illogique ». (Watzlawick)

Si la volonté de progresser dans la question de l'art à l'école est réelle, il est indispensable de l'envisager de façon plus globale: en prenant en considération le niveau du « terrain » bien sûr mais aussi le niveau politique décisionnel et subsidiant, sans oublier le niveau intermédiaire, relais entre les deux niveaux précités. Sans regard distancié sur le cadre sociétal dans lequel la dimension culturelle et artistique peut et doit exister en milieu scolaire, on occulte les facteurs matériels et institutionnels qui conditionnent



leur dynamique et leur processus de développement.

« Pour faire l'éloge d'un enseignant, on dit qu'il est artiste, pour démolir un spectacle, il suffit de le dire didactique ».
(Alessandro Libertini, Piccoli Principi)

Inquiétude finalement quant à la valorisation de l'art et l'absence de valorisation de l'école: « C'est l'importance même de l'art comme agent de développement, comme outil de transformation et de citoyenneté qui doit être reconnue » est une affirmation tout à fait légitime mais ne pourrait-on pas aussi rappeler que « l'importance de l'école comme agent de développement, comme outil de transformation et de citoyenneté doit également être reconnue ». Le jour où il n'y aura plus d'école, il n'y aura plus de projet artistique dans les écoles. A méditer: l'école, comme tous les autres services publics n'est pas immuable. Les points communs entre les enseignants et

les artistes sont nombreux, ils sont apparus lorsque j'ai eu l'occasion de les interroger pour un suivi et une évaluation interne du projet « Ecole en Scène ». En relevant leurs représentations sociales sur l'art et la formation à l'art, il est apparu que les deux groupes ne sont pas aussi différents qu'on pourrait le croire a priori. Les deux groupes rejettent majoritairement ce qui est souvent reproché à l'école traditionnelle: ses méthodes explicatives, exclusivement intellectuelles. Ils choisissent également majoritairement les items qui envisagent l'art comme création, improvisation et la formation comme un itinéraire personnel en relation avec la sensibilité.

Pour terminer, un exemple pour montrer que si la volonté politique existe, l'introduction de l'art à l'école est possible. Cuba: 11 millions d'habitants, 14 provinces, un PIB de pays du tiers-monde. Dans chacune des provinces: une école artistique entièrement gratuite pour les jeunes de 8 à 18 ans, environ 400 élèves

par établissement, mi-temps pédagogique organisé (enseignement général/artistique). Un récent projet de développement culturel, une enquête sociologique sur les besoins et les enjeux d'un tel projet à échelle nationale. La formation de 4000 artistes pour introduire l'art dans toutes les écoles du pays. Question de choix...

Nicole Van Dael

Institutrice, psychopédagogue, vidéaste

*Conception, coordination et évaluation de projets FRB
« Brecht a dit ... nous aussi » « Echange en cours »;
Anim'action « Histoires de lire à l'Allée Verte » « Bibliofête »; coordination des projets artistiques dans les écoles pour Bruxelles 2000
(et traces: rapport écrit et réalisation « Art à l'école »);
réalisation de documentaires sur le TJP; suivi et évaluation interne du projet Ecole en Scène*

LA CULTURE À L'ÉCOLE AVEC ÉCLAT

Avec pour vocation de servir de passerelle entre les mondes scolaire et artistique, l'asbl ECLAT, située à Wavre dans le nouveau Centre de Ressources Pédagogiques, a officiellement ouvert ses portes en novembre dernier.

ECLAT, dont le nom est formé de «Ecole, Culture, Lecture, Arts et Théâtre», s'est fixé pour objectifs d'encourager le théâtre, la littérature et l'art à l'école et de favoriser l'accès à la culture pour tous les jeunes. Il propose un espace d'information et de formation ainsi qu'un centre de documentation à tous les niveaux de l'enseignement, ordinaire et spécialisé, et aux publics intéressés dans les domaines culturels au sens large.

L'association regroupe déjà deux opérations

en pleine expansion dans l'enseignement secondaire ordinaire et dans l'enseignement spécialisé. Avec l'«Ecole en Scène», créée en l'an 2000 à l'initiative de la Fondation Roi Baudouin et du Ministre Pierre Hazette, il s'agit d'initier les jeunes aux pratiques artistiques. Dans cette perspective, des professionnels des arts de la scène, en résidence dans les écoles, participent à un projet artistique et pédagogique, en collaboration avec les professeurs et les élèves. Le projet «De Vive Voix-Lecture», né en octobre 2002, propose à des lecteurs bénévoles de se rendre

dans les classes pour partager leur passion de la lecture et susciter auprès des adolescents le plaisir de lire.

La volonté d'ECLAT est également de relayer les offres culturelles en assurant la promotion des services éducatifs des opérateurs culturels et les collaborations avec des organismes œuvrant déjà dans ce sens.

ECLAT vient occuper une place essentielle, nécessaire et bienvenue dans la rencontre de deux mondes: la culture et l'enseignement.



Tatia Paule. Nouveau-né fille rejeté par la marée. La naissance d'une fille est souvent considérée comme une charge. Les meurtres ne sont pas rares. Bombay, 1992-93

ECLAT asbl
Centre de Ressources Pédagogiques
Avenue Einstein, 8 (Centre d'Affaires)
1300 Wavre
Tél.: 010 811 603 - Fax: 010 812 078
Courriel: info@eclat.be
(bientôt disponible)
Site: www.eclat.be (en construction)

Art et solidarité

« Errer humanum est », c'était le 6 novembre dernier à la Maison du Peuple de Saint-Gilles. Une journée de rencontres, de débats initiée par La Consigne Article 23 qui a rassemblé près de 150 travailleurs sociaux, éducateurs, animateurs socioculturels, artistes, et quelques personnes sans-logis. Cette journée a été l'occasion de réfléchir aux droits des errants, d'évoquer des actions entreprises avec eux, de celles à mettre en place. Nous avons demandé à Jacques Fierens, professeur au FUNDP et à l'ULG, avocat et intervenant lors de cette journée, de nous livrer sa vision de l'errance, juridique et poétique...

UN DROIT AU LOGEMENT?

à propos des cerfs-volants

Le droit au logement, c'est un cerf-volant. Il est donc constitué de trois parties: l'assemblage joli qui s'élèvera dans le ciel, le pilote qui doit garder les pieds sur terre, et la ficelle qui relie les deux. Du côté du sol, nous avons en droit la consécration du droit au logement dans les textes, et des applications jurisprudentielles intéressantes. Pour comprendre jusqu'où doit porter le regard du côté du rêve qui s'envole, je vous inviterai à rencontrer une philosophe et un poète. La ficelle, c'est le mode de réflexion et d'action qui tentera à la fois de tenir compte des réalités et d'ouvrir aux espaces de lumière. Mais le plus beau cerf-volant du monde, même avec un bon pilote et une solide ficelle, ne peut voler s'il n'y a pas de vent. Ce vent, c'est la présence de ceux qui vivent au quotidien l'espoir de trouver un logement au sens concret du terme, et qui ont leurs rêves d'hommes et de femmes espérant une vie digne. Le droit au logement est consacré par les plus prestigieux instruments internationaux en matière de droits fondamentaux: Déclaration Universelle des droits de l'homme de 1948, Pacte International relatif aux droits économiques, sociaux et culturels de 1966, "Charte sociale révisée" du Conseil de l'Europe, de 1994, dont la procédure de ratification par la Belgique touche à sa fin. L'article 23 de la Constitution nomme le droit à un logement décent parmi les droits économiques, sociaux et culturels destinés à garantir le respect de la dignité humaine.

Du côté de la jurisprudence, la consécration du droit au logement a permis d'aider très concrètement certains justiciables par l'octroi de "délais de grâce" à des locataires précarisés et en défaut de paiement des loyers, le refus de résolution de baux, le maintien dans les lieux malgré la faillite du bailleur, l'interdiction de louer un immeuble non améliorable, la détermination d'obligations spécifiques des sociétés de logements sociaux.

Au sens proprement juridique, le logement n'a jamais été défini, peut-être parce que son sens paraît évident. L'interprétation la plus spontanée est qu'il est un "abri" matériel susceptible de procurer un minimum de confort et de ménager une sphère de vie privée. Il nous a été proposé de réfléchir à partir de l'errance. On pourrait se demander en effet si le droit au logement n'est pas celui qui permet de ne pas être contraint à l'errance, ou d'y mettre fin. A ce moment, la question rebondit évidemment: qu'est-ce que l'errance? Elle permet peut-être des perspectives nouvelles. Je vous propose de dialoguer à ce sujet avec une philosophe, puis avec un poète.

La vie d'Hannah Arendt, de la fuite de l'Allemagne nazie en 1933 à l'obtention de la nationalité américaine en 1951, l'a amenée à réfléchir notamment à la situation des gens contraints à l'errance, dépourvus de "patrie" qui signifie "le lieu où vivait nos pères". Elle souligne, à leur propos, que les droits de l'homme, dont fait aujourd'hui partie le droit au logement, les droits prétendument fondés sur la seule qualité d'être humain n'ont guère de sens ou d'efficacité s'ils ne visent pas des personnes insérées dans une communauté. Les apatrides ne sont pas considérés comme des ennemis, pas plus qu'aujourd'hui les sans-logis, mais rendus vulnérables à l'extrême parce que leurs droits sont inutiles tant qu'ils n'appartiennent à aucune communauté. "Le grand malheur des sans-droit n'est pas d'être privés de la vie, de la liberté et de la quête du bonheur, ou encore de l'égalité devant la loi et de la liberté d'opinion, mais d'avoir cessé d'appartenir à une communauté tout court. Leur tare n'est pas de ne pas être égaux devant la loi, c'est qu'il n'existe pour eux aucune loi; ce n'est pas d'être opprimés, mais que personne ne se soucie même de les opprimer. Etre privé des droits de l'homme, c'est d'abord et avant tout être privé d'une place dans le monde qui rende les opinions significatives et les actions efficaces." L'errance n'est pas d'abord ne pas savoir où aller, ou bien aller n'importe où, mais ne pas savoir avec qui marcher sur la route. L'errance, c'est quand on ne vous reproche pas ce que vous faites, ni ce que vous dites, mais que tout le monde se fiche de ce que vous faites et de ce que vous dites, et que vos actions et vos mots ne servent à rien. Ce n'est qu'en acceptant que la vie de quelqu'un a de la signification que le droit peut lui être d'un quelconque secours. Et cette signification ne peut être donnée qu'au sein d'une communauté politique au sein de laquelle les errants ne construiraient pas seulement un logement pour eux, mais une cité pour tous, ce qui est la signification profonde de "politique". Certains en ce sens plaident pour un droit à "l'habitat" plutôt qu'au logement, parce qu'on peut loger très bien et habiter très mal, ou loger très mal et habiter très bien. On ne construit pas seulement des logements avec des murs et un toit, mais avec ses voisins, la douceur de sa femme, la blondeur de ses enfants et la moustache de l'agent du quartier. Et il ne s'agit pas uniquement de meubler les pièces et de choisir la couleur des murs, mais de construire des rues entre les maisons et de décider ensemble du plan de la ville, du plan de la vie commune. Dans notre recherche sur ce qu'est l'errance, et son contraire, évoquons à présent un poète, Friedrich Hölderlin (1). Quelques vers

d'un de ses poèmes peuvent se traduire ainsi:

**"Plein de mérites, mais en poète,
L'homme habite sur cette terre."**

"L'homme habite ..." Un trait fondamental de la condition humaine est d'habiter. Indécence, de dire ces choses face à des sans-logis, des sans-abri, des sans-domicile? Mais c'est justement d'eux qu'Hölderlin parle, sans les viser, peut-être sans le savoir, non pas comme de gens spéciaux, caractérisés par un manque, mais comme ceux qui accomplissent un des actes les plus fondamentaux de l'homme: chercher à habiter. "Plein de mérites, mais en poète...". Pleins de mérites, les errants le sont, et on leur demande toujours d'en avoir davantage: de prouver qu'ils ont cherché un logement, qu'ils veulent un emploi, qu'ils utilisent bien l'argent qu'ils reçoivent du CPAS, qu'ils ne se droguent pas, qu'ils boivent moins, qu'ils font des efforts pour ceci et pour cela. Vraiment, le droit au logement, c'est plein de mérites qu'ils l'obtiendront.

"Plein de mérites, mais en poète...". Le "mais" n'est pas une erreur de traduction. Les mérites, peut-être un jour enfin reconnus aux errants, ne suffiront jamais pour habiter la terre humainement. En plus des exigences qui leur sont imposées par toutes sortes d'instance, ils doivent pouvoir habiter dans la poésie. Ecouter les choses, les gens et le monde, et pouvoir les redire dans leur parole propre. Voilà ce que fait le poète, et ce que devront pouvoir faire les pauvres, ce que chacun doit faire pour vraiment habiter. La poésie permet de ne plus errer, en regardant au-dessus de soi, où volent les cerfs-volants. Mais l'homme souffrant doit-il attendre de cesser de souffrir pour être pleinement?

**"L'homme, quand sa vie n'est que peine,
A-t-il le droit de lever les yeux au ciel
Et de dire: Moi aussi, c'est ainsi que je
veux être? Oui."**

L'homme, quand sa vie n'est que peine, a-t-il le droit de ne plus regarder ses pieds et la boue qui les colle au sol, a-t-il le droit d'oublier le poids de son corps, de lever les yeux et de chercher les couleurs du cerf-volant? La réponse de Hölderlin est sans hésitation, c'est oui.

Jacques Fierens
Professeur au FUNDP et à l'ULG, avocat

(1) J'ai relu M. Heidegger, "...L'homme habite en poète...", dans *Essais et Conférences*, Gallimard, Coll. Tel, Paris, 1980, p. 224-245; "Bâtir habiter penser", *ibidem*, p. 170-193, et B. Alleman, Hölderlin et Heidegger, Paris, P.U.F., 2e édition, 1987



LES ARTS EN PRISON

un outil puissant pour développer les compétences-clés ⁽¹⁾

De « Words Without Walls » vers le Réseau « Arts en prison »

Le rôle traditionnel de l'éducation en prison est d'interpeller le comportement délinquant des détenus en améliorant leur employabilité, et d'ainsi réduire les risques de récidive après la libération. Pour beaucoup de détenus qui ont échoué dans le système scolaire classique, les arts offrent un excellent outil pour acquérir des compétences de base et des compétences-clés, utilisables en prison et après la prison, et cela à travers une expérience directe, permettant d'agir transversalement par rapport à la gamme des autres activités éducatives.

La violence est la forme d'expression et de communication à travers laquelle la personne délinquante communique de nombreux sentiments. Les arts peuvent libérer un potentiel de changement et permettre à des personnes qui sont piégées dans un environnement répressif et de survie de révéler un talent et une énergie de manière positive, d'envelopper leurs sentiments afin qu'ils ne puissent nuire à autrui, et ainsi de casser le cycle de la violence et de la peur.

Les arts en prison font donc bien plus que distraire les détenus. Ils donnent une voix à leurs souffrances, les libèrent (catharsis). Ils transforment leur expérience et leurs perspectives. Des personnalités détruites peuvent s'embarquer dans une vie utile, gagner la confiance de grandir et guérir.

La gâchette pour agir sur la frustration des détenus est émotionnelle. Les arts parlent à cette émotion, de manière plus puissante que n'importe quel juge ou personnel de prison. La créativité passe non seulement par l'esprit, mais par le cœur. Dans ce sens, les arts en prison sont aussi bien thérapeutiques qu'éducatifs.

L'artiste en prison offre une porte d'entrée à un avenir différent

Pour la plupart des personnes incarcérées, la découverte des arts constitue la première expérience d'une activité positive et absorbante. À travers le contact avec un artiste, les détenus trouvent un lien avec quelqu'un qui s'intéresse plus à leurs capacités qu'à leurs déficiences.

Les arts ont le pouvoir d'être accessibles et de commencer là où sont les gens. Ils procurent un cadre créatif où les individus travaillent souvent en équipe, ce qui permet de planifier, de réaliser des idées à travers la résolution de problèmes, de préparer une exposition ou une présentation, d'évaluer le projet.

Les résultats du travail artistique stimulent et augmentent l'estime de soi, aident les personnes à accomplir des projets de manière concrète, à remplir des promesses. Ainsi le détenu prend conscience qu'il peut créer un impact même s'il est enfermé, même si on lui a dit toute sa vie qu'il était un échec.

L'importance des arts en prison est difficilement comprise

Dans les pays de l'Union européenne, les arts s'introduisent de manière croissante dans la plupart des prisons et intéressent une grande

partie de la population pénitentiaire. Beaucoup de personnes comprennent leur importance pour procurer une activité constructive aux détenus. Mais il est probablement moins bien compris que l'engagement dans les arts peut jouer un rôle significatif dans l'apprentissage d'autres matières. Les personnels pénitentiaires sont souvent sous pression, sceptiques quant à l'utilité des programmes d'art. Ceux-ci leur semblent trop mous, libéraux, indisciplinés. Certains craignent que la sécurité en pâtisse. Mais ils oublient la large perspective de l'effet dynamique que les arts peuvent avoir sur ceux qui y prennent part. Les programmes d'expression artistique sont souvent arrêtés ou mis de côté, sous la pression des personnels pénitentiaires, en faveur du développement de formation/emploi, qui bien sûr crée de meilleures perspectives d'emploi, mais n'interpelle pas le paysage intérieur des détenus, en tant que personnes.

Un point de départ: Le Projet « Words Without Walls » (« Paroles sans Murs »)

Créé en 2000, à l'initiative du British Council, en collaboration avec la Vlaamse Federatie voor Forensisch Welzijnswerk (VFFW) et l'Organisation pour l'emploi des (ex-)délinquants (OED), le Projet anglo-belge « Words Without Walls » cherche, à partir de « modèles de bonne pratique » expérimentés au Royaume-Uni et dans d'autres pays de l'Union européenne, d'une part à soutenir le développement d'initiatives artistiques dans les prisons belges et, d'autre part, à favoriser la mise en réseau de celles-ci.

Parmi les activités qui ont déjà été organisées, citons: dans le cadre de « Bruxelles 2000 », plusieurs représentations de la pièce « Apache Tears » au Théâtre 140 et à la Prison de Saint-Gilles, par la compagnie anglaise « Clean Break »; deux voyages d'étude organisés à Londres; plusieurs ateliers d'écriture créative regroupant des détenus allochtones de la Prison de Saint-Gilles; deux workshops, à l'attention des écrivains, des travailleurs socioculturels et

des gens de théâtre, sur les « Enjeux et les techniques de l'écriture créative en milieu carcéral » ... et finalement, les rencontres « les arts en prison » des 11-12 décembre derniers.

Le Réseau « Arts en prison »

Né de « Words Without Walls », à l'initiative de Culture et Démocratie, de l'Organisation pour l'emploi des délinquants et de la Fondation Jacques Gueux, le nouveau Réseau « Arts en prison » aura pour objectifs de soutenir et de faciliter le développement d'activités artistiques, accessibles à tous les détenus, dans les établissements pénitentiaires. Dans ce cadre, une structure d'information/formation destinée aux professionnels de la culture et aux personnels des prisons sera mise en place. Le Réseau vise enfin à contribuer à la création et au financement plus structurel de politiques, de programmes et des projets artistiques.

En conclusion ...

Citons cette parole de Winston Churchill: « Une civilisation doit être jugée sur la manière dont elle traite ses membres les plus faibles. Nous ne devons jamais renoncer au potentiel qui se cache à l'intérieur du cœur de chaque prisonnier. »

Les arts en prison offrent aux détenus l'occasion d'ouvrir les portes de leur imagination. Ils les aident à utiliser cet espace créatif pour révéler de nouvelles et différentes potentialités.

Alain Harford

Coordination de l'Organisation pour l'emploi des (ex-) délinquants.

Sentier Kleindal 5 - 1630 Linkebeek

Tel./Fax 02 380 98 93 - E-mail: oedasl@tiscali.be

1) Sources: Clive Hopwood, *Words Change Lives, Including the Arts: The Creative Arts - The Route To Basic and Key Skills in Prison*, Projet de plate-forme du Réseau « Arts en prison »



Tatia Paule. Femme à Jaisalmer, Radjasthan, Inde. Le haut des bras doit toujours être couvert, par pudeur. Les bracelets que porte une épouse sont les seuls biens qu'elle possède en propre. Si elle est veuve, ils seront brisés en public. 1992-93

BITURE ET ANOREXIE

C'est le prochain titre de ce journal si le glissement inexorable vers la marchandisation de tout continue son train d'enfer. Il faudra boire beaucoup pour voir encore l'imaginaire se déployer dans ce qui va nous être proposé en matière artistique. Boire énormément, sous peine de manquer désespérément d'images, de musiques, d'écrits autres que ce que veulent bien nous laisser ceux qui ont la main mise sur tout ce qui peut rapporter quelques sous.

Heureusement, une dernière nouvelle vient nous rassurer. Madame Bush, la femme de l'autre, vient d'être nommée représentante des États-Unis à l'UNESCO, juste au moment où la même Unesco a décidé de se lancer dans l'élaboration d'une convention internationale sur la diversité culturelle. Ouf, on respire, si la femme de George est là, ça va swinger dans les cités, Dallas à tous les étages, de force ou de gré.

Parlons donc de Culture ET Démocratie et décidons de varier les plaisirs. Parlons de culture et de dictature en Europe par exemple. A Avignon, cet été, il m'a semblé que la culture en dictature, ça devait ressembler à ça. A une chape de plomb. Grâce aux mesures du joyeux gouvernement français qui visent à restreindre le droit aux Assedic des intermittents du spectacle, une partie d'entre eux a fait grève et a fait annuler le festival In et boycotté une partie du "off".

Il ne restait pratiquement plus sur la place que « Mon cul sur la commode », « Les nanas à la plage », « Mon mariage est une réussite » et autres chefs-d'œuvre contemporains.

Et ça faisait froid dans le dos. Cela semblait répondre à l'intervention de notre actuel

Ministre des Arts et des Lettres qui a dit il y a peu que « ce n'est pas parce qu'une salle de spectacle est pleine que le spectacle est mauvais ».

Ces spectacles-là, à Avignon, cartonnaient et cela donnait une vue assez précise de ce que serait la vie s'il n'y avait sur la place que du spectacle privé, qui a pour seule ambition de remplir ses salles coûte que coûte. Cela ne signifie pas pour autant que tous les spectacles du théâtre privé soient inintéressants, mais les conditions qu'ils doivent remplir obligent ses créateurs à réduire considérablement leur champ de vision.

La situation à Avignon était particulière et nous n'en sommes pas tout à fait là, bien que les coups de boutoir soient de plus en plus féroces pour faire disparaître tout ce qui a trait à la recherche, à l'esquisse, à l'exploration. A Paris, les archéologues marchaient aux côtés des intermittents pour manifester contre les coupes sombres dans le budget qui leur est octroyé.

Couper les vivres à ceux qui ne sont pas forcément dans une logique de résultat, de succès immédiat, c'est participer à cet appauvrissement, à cette marginalisation, à cette mort de la diversité culturelle que nos hommes politiques disent vouloir sauvegarder tout en coupant les vivres à ceux qui tentent d'y participer ou en ne leur donnant pas les moyens de réaliser leurs visions.

Chez nous, nombre d'édifices sont bâtis ou rénovés pour accueillir des activités culturelles, mais les moyens ne sont pas donnés à la plupart des artistes pour réaliser leurs projets.

Les directeurs de théâtre les plus estimés par

le pouvoir politique sont les directeurs qui remplissent leurs salles, les bons gestionnaires, ceux qui maintiennent leur budget en équilibre. Ils ne prennent pas de risques et produisent ou coproduisent les spectacles qui plairont à « leur public ». Ensuite, ce n'est plus qu'une affaire de marketing.

Les plasticiens sont de plus en plus astreints à organiser des expositions chez eux tant les galeristes sont plus que jamais dans une logique marchande immédiate. Les musiciens se plaignent de la même façon des maisons de disque. Et bien sûr, les ramifications d'une telle politique vont loin. Elles tuent l'esprit critique de tout un chacun, y compris des enfants. Elles finissent par tuer l'imaginaire qui a bien du mal à fonctionner s'il n'est pas nourri.

Il me paraît difficile de parler de culture sans parler d'éducation et j'ai pu remarquer, en allant travailler dans certaines écoles, que l'écart se creuse et se creuse encore entre les enfants issus de milieux sociaux différents.

Les adolescents, par exemple, que le système fourgue dans les écoles professionnelles ou techniques et auxquels on juge ne pas devoir donner de cours d'histoire, de géographie, de culture générale. Comment peuvent-ils faire pour se situer dans le monde autrement que ici et maintenant, genre : après moi, les mouches ?

Pourtant, parmi eux, il y en a chez qui existe le désir de s'instruire, il y en a même qui ont une culture politique, les jeunes d'Afrique noire notamment. Mais leur route est tracée avant qu'ils aient le temps de dire ouf.

Quelle ambition peut avoir l'Europe si elle accepte les directives de l'OCDE de 1997 qui

préconisent de s'attaquer à la qualité de l'enseignement de façon à en créer deux types : public et privé, l'enseignement privé, autrement dit payant, devant être de meilleure qualité, mais cela doit se faire (et c'est précisé dans la circulaire) de façon insidieuse, de manière à éviter tout mouvement de révolte ?

Où se trouve le droit à l'éducation de tous dans cette directive ?

Et pourtant, c'est une idée qui fait son chemin, qui finit par être acceptée par tous : le service public doit être rentable. La poste, les transports en commun, l'école, la culture, la santé.

Biture et anorexie sont les voies qui semblent s'ouvrir à nous, dans un consensus presque généralisé et dans une effrayante mollesse ambiante. Le manque de nourritures spirituelles va nous obliger à ingurgiter de nombreux spiritueux.



Tatia Paule. Galati, Roumanie, 1991

Layla Nabulsi
Ecrivain



Art et société

Ils étaient quatre, membres du Jury du Prix des 5 Continents décerné par l'Agence internationale de la Francophonie, à intervenir sur la question de l'engagement de l'écrivain le 16 octobre dernier lors d'un rencontre organisée par Culture et Démocratie (1) au Palais des Académies. Monique Ilboudo, du Burkina Faso, Henri Lopes, du Congo, Aminata Sow Fall, du Sénégal et le Haïtien Lionel Trouillot se sont exprimés sur la situation des artistes et du monde culturel dans leur pays.

Nous avons demandé à Jacqueline Aubenas, modératrice du débat, de nous faire part de ces réflexions à ce propos.

ÉCRIRE LA DÉMOCRATIE

Quatre romans. Quatre écrivains venus d'ailleurs, d'une francophonie qui a connu la colonisation maintenant reconvertie en Républiques qui se proclament démocratiques, et leurs histoires à eux, litanies de malheurs quotidiens : femmes laissées sans droit, terreur nocturne dans une ville livrée aux exactions des nouveaux tontons macoutes, douleur de l'exil, et misère et survie et exode.

La démocratie, quel beau mot, si beau, si plein de promesses, de liberté, égalité, fraternité, qu'il finit par n'être plus employé que par ceux qui, le proclamant haut et fort, aiment à penser que son seul prononcé dispense de l'appliquer. Un mot de discours et de tribun, de langue de bois pour podiums internationaux, assemblée de chefs d'Etat qui l'assènent sans rire dans des hémicycles où l'on feint de le tenir pour vrai, couverture diplomatique que personne ne soulève, une histoire de paille et de poutre où chacun défend son pré carré de bonnes intentions que seule Amnesty International et quelques ongs mettent à mal.

Un mot bannière, étendard, un mot devenu abstrait. Alors comment l'écrire quand on raconte des histoires où ceux qui les vivent ne les connaissent même pas, livrés qu'ils sont aux termes eux concrets de la violence, de la peur, de la faim, de l'injustice ?

Alors pour faire le lien, il faut se réfugier dans l'idée de liberté, celle de l'écriture et celle de l'écrivain. Dans les années de guerre froide, les décennies 50/70, on parlait de littérature engagée, de textes militants. On montrait et on démontrait au nom d'une idéologie de gauche, d'un marxisme salvateur. Les murs, les illusions et les totalitarismes sont tombés. La littérature de parti a fait long feu. On a parlé d'écrivain « témoin de son temps ». Glissement qui déplace le postulat. Il ne s'agit plus de défendre une idéologie mais de se référer à un humanisme. Le récit amène son poids de réalité, réalité si souvent lourde et triste qu'elle entraîne l'émotion, émotion qui conduit à la réflexion et au désir d'action. La révolte devient active : elle est celle du lecteur qui est en empathie avec les personnages. La dénonciation naît des situations et

la pensée politique n'est plus assénée mais livrée à un cheminement plus existentiel.

Il se trouve et ce n'est pas un hasard que les quatre écrivains invités sont fortement impliqués dans la vie de leur pays : journaliste, défenseur des droits de l'Homme, ministre de la condition féminine, responsable de la liberté des écrivains, formateur, directeur de revue dissidente, etc... Ces responsabilités, cette connaissance du terrain, ces engagements sont le terreau de leurs romans, nourrissent et alimentent leurs récits. Ils sont ce qui met l'écriture en marche mais, une fois là, c'est elle qui mène le bal des mots. Les personnages entrent dans la danse et n'appartiennent plus qu'à leur destin et à eux-mêmes. Ils disent l'injustice et leurs propres contradictions, les rapports de force et le désir d'amour, l'humiliation et la révolte mais dans le désordre orageux d'êtres vivants pris dans les séismes de sociétés en pleine mutation. Et c'est cette liberté là qui dit la vraie démocratie. Celle dont on ne prononce jamais le nom. Qui donne envie de se battre pour le « plus jamais ça ». C'est dans le creux fécond de l'écriture qu'elle est secrète et forte.



Tatia Paule - Bombay, fresques peintes à la main pour des films indiens. 1992-93

Jacqueline Aubenas
Maître de Conférences
Faculté de Philosophie
et Lettres - ULB

(1) avec le soutien du
Service Général du Livre
et des Lettres de la
Communauté française

En mars 2002, Culture et Démocratie tirait un premier bilan de la présidence belge au Conseil Culture de l'Union européenne pour le 1er semestre 2001. Fin 2003, il était temps de s'interroger à nouveau sur la place de la culture en Europe, dans le cadre de l'élargissement et de la ratification du nouveau traité de la Convention européenne.

EUROPE ET CULTURE

Quelle place pour la culture dans la future Europe?

Avec l'arrivée de dix nouveaux Etats membres dans l'Union européenne (UE) déjà riche d'une entité commune de 451 millions d'habitants, l'UE ne doit pas manquer l'opportunité historique de mener un dialogue constructif sur la place de la culture dans l'Europe de demain. La culture n'est-elle pas en effet l'une des meilleures manières de rassembler les peuples autour de projets d'avenir communs (1)? Sur des sujets tels que le traité de la nouvelle Constitution et le programme « Culture 2000 », nous avons interrogé Ilona Kish, la nouvelle secrétaire générale de l'EFAH, ainsi que Stéphanie Vadde, chargée de mission au sein de l'Unité Politique culturelle de la Direction Générale Education et Culture (DG EAC) à la Commission européenne.

EFAH, The European Forum for the Arts and Heritage, existe depuis dix ans et est une plate-forme entre les opérateurs culturels et les institutions européennes facilitant l'existence d'un dialogue continu et la promotion des valeurs partagées par ses membres. En plus d'être une source d'informations, EFAH est un réseau (il n'existe pas moins de 300 réseaux culturels en Europe) qui regroupe une soixantaine de membres, tels que des ONG, des institutions culturelles, des associations et des individus.

Partout en Europe, le secteur culturel est déçu de la place assignée à la culture dans la future Constitution européenne. EFAH plaide à ce propos pour faire valoir le nouvel article III-181 (article 151 dans le traité d'Amsterdam) et particulièrement son paragraphe 4 qui fait référence à la transversalité de la culture. Le respect de la diversité tant culturelle que linguistique autant que la protection et l'augmentation du patrimoine culturel européen en sont les objectifs. Cette transversalité n'entrave pas le principe de subsidiarité, à savoir que l'UE n'intervient que si les objectifs d'une action envisagée ne sont atteints de façon suffisante par les Etats membres; l'action communautaire ne se substitue donc pas à l'action des autorités publiques (nationales, locales ou régionales) mais vient la compléter afin d'encourager la coopération culturelle. «Ce principe ne doit pas pour autant être une excuse pour éviter des discussions cruciales et ne doit rien enlever à la responsabilité de l'Europe concernant les politiques culturelles à adopter» précise Ilona. Une «harmonisation» de certaines législations affectant le secteur culturel (la mobilité, les droits des auteurs, la TVA etc.) pourrait être envisagée afin de promouvoir les produits culturels. Toutefois ces derniers n'étant pas des produits comme les autres, ils doivent de par leur statut spécial être promus et protégés. Mais le sujet de l'exception culturelle reste sensible et il

reste donc beaucoup à faire et à inventer afin de résoudre cette problématique.

Le fait que la Constitution envisage la création d'un poste de Ministre des Affaires Etrangères européen ouvre de nouvelles perspectives en ce qui concerne la promotion de la coopération culturelle européenne et internationale. EFAH contribue d'ailleurs à la réflexion sur le développement d'une politique culturelle étrangère de l'UE (EFAH GA 2003 à Berlin).

Nous en avons profité pour évoquer le sujet du programme « Culture 2000 » - doté de 167 millions d'euros (2) pour une période de cinq ans - qui finance des projets de coopération culturelle à dimension européenne. Ilona Kish confirme que ce programme, critiqué pour la complexité et la lenteur de sa gestion, ne favorise pas forcément les petits opérateurs culturels et les projets innovants. Pourtant, ajoute Stéphanie Vadde, «il serait faux de dire que « Culture 2000 » n'a pas aidé de beaux projets, d'autant plus que ce programme est essentiel en Europe pour supporter une interprétation constructive du principe de subsidiarité».

Le projet de la Commission pour un nouveau programme est prévu pour 2007 avec un budget qui pourrait être augmenté de plus de 5%, qu'il faudra partager avec les dix nouveaux pays entrants déjà associés au programme. Quant au budget réservé à la culture dans l'Union européenne, il s'élève à 1% du budget total de l'UE (équivalent aux subsides pour le tabac, soit 952 millions d'Euros!), qui comprend en plus de la culture proprement dite, l'audiovisuel, l'éducation et le sport. Nous sommes donc face à un dilemme persistant: celui de prôner une plus grande accessibilité à la culture tout en prenant en compte des exigences financières incontournables. Mais EFAH, tout en soutenant la politique de la DG EAC dans un dialogue continu et critique autant sur ses positions que sur la mise en place de ses programmes afin de promouvoir la coopération culturelle au sein de l'Europe, revendique un prochain programme. Celui-ci prendrait en compte la coopération multilatérale et la promotion d'une Europe en expansion et, pour être un succès, engloberait une stratégie plus cohérente et compréhensive en favorisant des politiques d'égalité et de citoyenneté.

Des réflexions plus générales, tout aussi chères à Culture et Démocratie, telles que le dialogue interculturel dans le bassin méditerranéen, la dimension spirituelle et culturelle de l'Europe, sont menées au sein de groupes consultatifs à la demande du

Président de la Commission européenne Romano Prodi (3).

D'autre part, la Commission européenne met en place, en 2004, l'année européenne de l'éducation par le sport. A quand l'éducation par les arts? Stéphanie Vadde nous répond que la question fait également partie d'une réflexion générale, pour mener à l'avenir plus de projets communs entre les responsables européens des questions de jeunesse et de culture.

La future Europe est un beau défi à relever et la culture doit faire partie intégrante de sa construction, même si la tâche est vaste face à l'élargissement d'une Europe pourtant encore elle-même en construction. Plusieurs combats sont à mener, et déjà grâce à EFAH, un pont est jeté entre la société civile culturelle et les institutions européennes. La prochaine marche à monter ne serait-elle pas, en complémentarité des réseaux et associations existants, de créer des ONG culturelles, qui par définition, en étant non gouvernementales, pourraient avoir plus de poids au niveau politique?

Emmanuelle Jappert
entretien avec Ilona Kish et Stéphanie Vadde

EFAH
10, rue de la Science
1000 Bruxelles
Tel.: 02 534 40 02
Courriel : efah@efah.org
www.efah.org

(1) Cfr. le rôle croissant de la créativité dans notre économie, comme le montre Richard Florida, professeur en développement économique au Carnegie Mellon University dans The Rise of the Creative Class and how its transforming work, leisure community and everyday life, publié chez Basic Books en juin 2002.

(2) http://europa.eu.int/comm/culture/eac/culture2000/cult_2000_en.html.

(3) http://europa.eu.int/comm/commissioners/prodi/index_fr.htm.



POUR NE PAS RESTER SUR SA FAIM!

Voici une nouvelle rubrique. « *POUR NE PAS RESTER SUR SA FAIM!* » : une sélection bibliographique consacrée à « culture(s) & démocratie ». Des livres qui traitent de l'art et de la culture en tant que faits de la société, en tant que facteurs de la construction démocratique. La démocratie en tant que construction culturelle de la société.

Pas une avalanche de livres : une sélection. « *LES SUGGESTIONS DU JOUR* » Dans chaque publication de *Culture(s) & Démocratie*, un nombre limité de références commentées. Un menu - par exemple : trois ouvrages sélectionnés parmi deux catégories différentes et complémentaires. Un choix de publications originales et récentes - les deux dernières

années. Un choix de rééditions récentes et toujours accessibles dans le commerce - les dix dernières années.

Par contre *une méthode* pour que la bibliographie facilite des choix de lecture. Pas seulement des références bibliographiques traditionnelles. Pas seulement un bref commentaire. Mais aussi un descriptif déjà relativement détaillé - sinon exhaustif - du contenu de la table des matières de chaque ouvrage. Eventuellement : la reproduction des mots clés selon les différents types de catalogage et les numéros ISBN - si on les trouve aisément. Pour faciliter les recherches ou des lectures plus sélectives.

Enfin, aussi « *A LA CARTE!* » juste des mentions d'ouvrages qui viennent d'être publiés. Attention : non encore lus. A vos risques et périls!

Le tout si possible sans trop de dogmatisme. Mais avec caractère. L'impertinence est autorisée. Je ne demande pas le monopole de la sélection, ni du commentaire. Les commentaires seront donc signés.

Voici la première tentative du jour.

Roland de Bodt
Ecrivain

I. Les suggestions du jour

Donnat, Olivier et Tolila, Paul - *Le(s) public(s) de la culture - Politiques publiques et équipements culturels* - Collection académique - Presses de la Fondation nationale des sciences politiques - France - Paris - octobre 2003 - 394 pages + un cd-rom qui constitue le tome II de l'ouvrage.
ISBN 2-7246-0921-2

Classement Rameau : Sociologie de la culture / Loisirs : Aspect social / Politique culturelle : France : 1990-... / Equipements culturels : France.

Classement Dewey : 306 - Anthropologie sociale et culturelle - Pratiques culturelles
Public concerné : Public motivé.

Prix annoncé : 28,00 eur.

Contenu de la table des matières :

Volume I : Présentation / Chapitre I : La culture face aux mutations sociales / Chapitre II : Le public et ses représentations / Chapitre III : Démocratisation et légitimité culturelle / Pour conclure.

Volume II (cédérom) : Chapitre I : De nouveaux défis pour l'action culturelle / Chapitre II : Enquêtes et fréquentation. Résultats et usages / Chapitre III : « Culture jeune » et publics juvéniles / Chapitre IV : Bibliothèques et médiathèques / Chapitre V : Spectacle vivant / Chapitre VI : Musées / Eléments de synthèse.

Présentation

L'ouvrage réunit les textes d'une cinquantaine de communications présentées au colloque qui a été organisé en novembre 2002 par le Département des Etudes et de la Prospective (DEP) du Ministère français de la culture en collaboration avec divers organismes publics et consacré à la thématique : « Le(s) public(s) de la culture - Politiques publiques et équipements culturels. » Il se compose de deux volumes. L'un édité version papier et l'autre inclus sous forme de CD-rom.

Commentaire

Le Ministère français de la culture a mis en œuvre depuis près de vingt ans une enquête - aujourd'hui célèbre! - consacrée aux pratiques culturelles des français. Les résultats de ces enquêtes ne satisfont pas son pro-

moteur : Olivier Donnat. Cela lui laisse « une impression d'éternel retour du même! ». Il en est désespéré : les audiences des opérateurs culturels subventionnés n'augmentent pas ! Que fait le peuple? A vrai dire elles se tassent même un peu (à voir selon les secteurs culturels concernés). Par contre, les équipements audiovisuels des ménages progressent considérablement. En 1989 : 96% des ménages sont équipés d'une télévision - en 1997 : 96 % des ménages sont toujours équipés d'une télévision (la même?), mais il faut constater que 50 % de ces ménages sont équipés de deux à plus de deux télévisions ! Devant ce désarroi administratif, le Département des études et de la prospective du Ministère français a eu le salutaire réflexe de convoquer des sociologues pour débattre. Le livre est passionnant. Il n'y manque que l'éclairage des professionnels des secteurs concernés ! A lire.

Roland de Bodt - novembre 2003

Malraux, André - *La politique, la culture - Discours, articles, entretiens (1925-1975)* - Collection folio/essais inédit (n° 298) - Editions Gallimard - France - Paris - septembre 1996 - 410 pages.
ISBN 2-07-032958-5

Contenu de la table des matières

Introduction par Janine Mossuz-Lavau / I. L'éveil à la conscience politique : l'Indochine des années vingt / II. Le temps de l'antifascisme : les années trente / III. Le premier gaullisme : 1945-1958 / IV. André Malraux Ministre : 1958-1969 / V. Intervenir sans relâche : les années soixante-dix / Chronologie

Présentation

Il s'agit d'un recueil d'une quarantaine de textes et notamment des discours prononcés par André Malraux au cours de sa vie publique : comme écrivain d'abord, comme homme politique ensuite.

Commentaire

On gagne à mieux connaître Malraux. Cela reste vrai aujourd'hui. Même si c'est pour mieux le contester. Particulièrement il est enrichissant de connaître ces textes-là de Malraux. La forme est au discours, à la

conférence, à l'allocution. Ils portent d'incroyables utopies, des générosités sans prévenance, des déchirements tragiques, des voyages et des dialogues imaginaires avec plus de deux mille ans de civilisation. Découvrir ou relire à tête reposée : *L'art est une conquête* (Discours prononcé au premier congrès des écrivains soviétiques - 1934) ou *Occidentaux, quelles valeurs défendez-vous?* (Discours prononcé au congrès « pour la liberté de la culture » - 1952) ou le discours prononcé à l'occasion de l'inauguration de la *Maison de la culture d'Amiens* (1966). Il y a aussi deux entretiens. La langue me paraît accessible. Il y a chez Malraux comme une parole enflammée qui paraît inépuisable. Une incontournable figure de père-fondateur pour les politiques culturelles modernes : une poétique de la démocratisation culturelle qui n'a pas particulièrement anticipé les résultats statistiques des enquêtes récentes ! Un retour aux sources qui me paraît nécessaire toujours... ne serait-ce que pour chercher à comprendre.

Je trouvais judicieux de présenter ce petit recueil de textes de Malraux à côté de l'ouvrage d'Olivier Donnat consacré aux publics de la culture

Roland de Bodt - novembre 2003

II. A la carte!

Duhamel, Olivier - *Pour l'Europe - Le texte intégral de la constitution expliqué et commenté - Editions du Seuil - France - Paris - octobre 2003 - 436 pages.*

Mendel, Gérard - *Pourquoi la démocratie est en panne - Construire la démocratie participative* - Collection des cahiers libres - Editions la découverte - France - Paris - août 2003 - 231 pages.

Lahaye, Martine, de Wasseige Alain et a.i. - *Enjeux de la Créativité - réflexions et perspectives* - Direction générale de la Culture - service de la formation des cadres culturels - Belgique - Bruxelles - octobre 2003 - 318 pages.

AMALIA - MAISON DE LA CRÉATION

Un nouvel espace de formation,
de création artistique pluridisciplinaire
et d'échanges réunit des artistes de haut
niveau et un public de tous âges et de
tous horizons avec ou sans connaissance
artistique préalable.

Depuis le 6 octobre 2003, AMALIA-Maison de la création (1), située dans l'ancien Hôtel Communal de Laeken, propose une trentaine d'ateliers dans les domaines de la danse, du théâtre, des arts plastiques, de l'apprentissage d'instruments de musique et des ensembles instrumentaux. Elle répond également aux demandes d'associations ou d'écoles désirant développer des projets artistiques. Ces formations peuvent aboutir à des créations aux formes les plus diverses (chorégraphie, pièce de théâtre, spectacle pluridisciplinaire, concert, production de CD ...) et sont présentées lors des « Triptiks » (spectacle hebdomadaire du mercredi soir), à l'occasion de la Journée Portes Ouvertes ou de la Fête du Printemps.

Soucieuse de favoriser la participation culturelle et l'accès à la création pour tous, AMALIA-Maison de la création propose à toute personne bénéficiant d'une guidance ou d'un soutien au CPAS de la Ville de Bruxelles de prendre part aux ateliers à raison de 10% du tarif. Elle accueille également des groupes des « Activités Jeunesse » du CPAS de la Ville de Bruxelles.

Quant au « Triptik », spectacle gratuit en trois temps, trois mouvements, ouvert à tous, petits et grands, il fait rayonner chaque mercredi, de 18h00 à 19h00, le « salon » de couleurs, de mots, de danse et de musique!



Tatia Paule- Costinesti, Roumanie, 1991

AMALIA-Maison de la création se veut un pont entre un public le plus large possible et des artistes eux-mêmes engagés dans un parcours créatif et/ou de transmission. C'est aussi la rencontre entre les âges, entre les cultures, entre le quartier de Laeken Centre et les gens venus d'ailleurs, entre amateurs et professionnels.

Un nouveau cycle de formation débutera le 12 janvier 2004. Le programme complet des ateliers est présenté dans le journal n°2 d'AMALIA-Maison de la création, disponible dès à présent.

Marion van der Horst, coordinatrice
AMALIA-Maison de la création ASBL
246A Boulevard Emile Bockstaël - 1020 Bruxelles
T/F : 02 424 16 00 - Site: www.amalia.be
Courriel: maison_de_la_creation@skynet.be

(1) AMALIA-Maison de la création bénéficie du soutien de la Ville de Bruxelles, de la Commission communautaire française, de la Communauté française de Belgique et du Centre Public d'Aide Sociale de Bruxelles Ville.

AGENDA

Le Théâtre Les Tanneurs propose ...

un atelier théâtre hebdomadaire pour amateurs

Tous les samedis de 10h30 à 12h30, à partir du 10 janvier 2004, un atelier de théâtre aura lieu dans l'idée de présenter un spectacle réunissant tous les participants en novembre 2004. Cet atelier sera mené par la Compagnie de Théâtre « ... à Suivre ... » créateur du spectacle. « On est des inutiles et c'est à ça qu'on sert ... » de Veronika Mabardi que vous pourrez revoir du 3 au 13 mars 2004 à 20h30.

des rencontres ...

Conscient de ce que l'approche du théâtre contemporain laisse plus d'un spectateur perplexe, le Théâtre Les Tanneurs propose au public quelques clés de lecture. Stéphane Olivier abordera, le 3 février prochain, le rapport à l'acteur dans le théâtre contemporain au cours d'une rencontre avant le spectacle Boiling Point, mis en scène par Isabelle Soupard. L'accès est gratuit et ouvert à tous. A l'issue de la représentation, l'équipe artistique répondra aux questions du public.
Lieu: Théâtre Les Tanneurs
Tél.: 02 512 17 84 - Site: www.lestanneurs.be

Festival "Paroles d'Hommes"

Troisième édition du Festival "Paroles d'Hommes": théâtre, concerts, cinéma, conférences ...
Date: du 25 janvier au 7 février 2004
Lieu: Herve et Soumagne
Organisation: Théâtre Donne, ERAD, Magasins du Monde Oxfam, CAL de Herve-Soumagne-Fléron, la Ligue des droits de l'Homme de Verviers, Amnesty International de Blegny, le Centre Culturel de Soumagne, la Commission consultative Communale de la Coopération au développement.
Tél.: 087 660 907 - Courriel: patrickdonnay@ibelgique.com



« Culture, extrême droite et populismes »

Conférence-débat organisée par l'extension de l'ULB de la section du Centre, La Louvière. Avec la participation de Joël Roucloux et de Dan Van Raemdonck. Modérateur: Georges Vercheval
Date: 29 janvier 2004 à 20h
Lieu: Maison de la Laïcité - 124 Rue Arthur Warocqué - 7100 La Louvière
Tél.: 0497 52 58 16

Entre 2. La médiation à l'œuvre

Dans le cadre du programme européen INTERREG III et des échanges entre le Musée des Arts contemporains de la Communauté française de Belgique (MAC's) et le Musée d'Art moderne de Villeneuve d'Ascq (MAM), trois journées de rencontres autour de la médiation en art contemporain sont annoncées.
Date: du 25 au 28 mars 2004
Lieu: au MAC's et au MAM

Devenez membre de Culture et Démocratie

Merci à tous les membres, anciens et nouveaux. Votre soutien est essentiel. Notre réseau et nos activités ne peuvent exister et se développer que grâce à vous. Les membres reçoivent le journal et sont invités aux différentes activités.

Les montants des cotisations annuelles s'élèvent à:
Cotisation individuelle: 13 €
Affiliation d'une association ou entreprise, selon ses entrées financières:
- jusqu'à 125.000 €: 25 €
- jusqu'à 250.000 €: 125 €
- jusqu'à 1.250.000 €: 250 €
- jusqu'à 5.000.000 €: 500 €
- au-delà de 5.000.000 €: 1.250 €
à verser au compte 001-3185141-28

Culture et Démocratie



Depuis 1993, Culture et Démocratie rassemble des artistes et opérateurs sociaux afin de promouvoir la culture comme valeur démocratique. Médiatrice ou relais entre les secteurs culturels et associatifs, elle encourage la participation de tous à la vie culturelle, sans exclusion.

Fondateur: Bernard Focroulle
Président: Georges Vercheval
Coordinatrice: Sabine Verhelst
Collaboratrice: Marie Poncin

60 rue de la Concorde - 1050 Bruxelles
Tél.: 02 502 12 15
Fax: 02 512 69 11
Courriel: cultureetdemocratie@wanadoo.be
Fortis 001-3185141-28

Pour en savoir plus, visitez notre site web:
www.cdkd.be

Ont collaboré à ce numéro:

Jacqueline Aubenas, Evelyn Cramer, Roland de Bodt, Jacques Fierens, Alain Harford, Layla Nabulsi, Marie Poncin, Emmanuelle Jappert, Nicole Van Dael, Marion van der Horst, Georges Vercheval, Sabine Verhelst

Imprimerie Jan Verhoeven
Editeur responsable: Sabine Verhelst
60 rue de la Concorde - 1050 Bruxelles

Avec le soutien du Ministère de la Communauté française Wallonie-Bruxelles
Direction générale de la Culture



et de Cera Foundation
S'investir dans le bien-être et la prospérité

Organisation: MAC's et MAM
Tél.: 065 61 38 66 - Site www.grand-hornu.be
Courriel: fabienne.verstraeten@grand-hornu.be ou isabelle.wesel@grandhornu.be

« Les populismes et la démocratie dans leurs rapports avec la culture »

Conférence-débat organisée par Culture et Démocratie et l'antenne de Charleroi des Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix. Avec la participation de Bernard Focroulle et d'Axel Tixhon. Modérateur: Charles Angelroth
Inscription gratuite mais indispensable
Infos c/Culture et démocratie ou FUNDP Charleroi
Date: 25 février 2004 de 14h à 16h30
Lieu: FUNDP (Antenne Charleroi) Bld Tirou 130 - 6000 Charleroi - Tél.: 071 20 71 59
Courriel: charles.angelroth@fundp.ac.be

Index des films du Sud

L'APRAD est une ONG qui s'intéresse au rôle des médias dans les relations Nord-Sud, alliant éducation au développement et éducation aux médias afin de donner une vision plurielle et enrichissante des peuples du sud. Partant de l'utilisation de films comme outils d'information et d'éducation, l'APRAD a déve-

loppé une base de données rassemblant des informations sur des films traitant du Sud et des films d'auteurs du Sud à l'attention des ONG, enseignants, associations désireuses de traiter de ces thèmes (développement, éducation à l'image, lutte contre le racisme, ...). L'index est accessible sur le site www.aprad.org

Appel à projet d'artistes

Les Ateliers d'Art Contemporain sont un projet d'éveil et de formation à l'art contemporain et à la création actuelle dont l'objectif principal est de servir d'interface entre les artistes et le public au travers d'ateliers et d'interventions diverses. Les ateliers sont proposés par des artistes dans de nombreux domaines de la création actuelle: arts plastiques, arts visuels, photographie, vidéo, danse contemporaine, textile, design, multimédia... Ces ateliers sont ouverts à tout public: amateurs, artistes ou curieux d'art contemporain... Un appel à projets est adressé à tous les artistes intéressés.

Les Ateliers d'Art Contemporain
144 rue du Midi - 1000 Bruxelles
Tél.: 02 513 26 66 Fax: 02 513 27 54
info@ateliersdartcontemporain.be
www.ateliersdartcontemporain.be



Tatia Paule. Chemin de fer à Bombay. Wagon réservé aux femmes, auxquelles les règles interdisent tout contact avec les hommes. 1992-93

CÔTÉ "IMAGES": Tatia Paule

Tatia Paule, auteure des photographies présentées dans ce numéro, est décédée brutalement, en automne 1997. Elle avait 38 ans. Née à Tournai en 1959, Catherine Jacmin (son véritable nom) étudie les beaux-arts à la Concordia University de Montréal, en se finançant elle-même. Elle y rencontre Matei Glass (Joe Winterfeld) qui devient son mari et son complice. Ensemble, ils décident de parcourir le monde pour tenter de le comprendre à travers la photographie. L'Europe de l'Est, la Roumanie notamment, en une période trouble, celle de la destruction des villages roumains, les retiendra longtemps. Tout cela dans une vieille camionnette achetée en Belgique, « Mariette Glaces », ce qui leur donne leur premier pseudonyme (commun). Au décès de Tatia, Matei est venu au Musée de la Photographie, pour me parler d'elle, pour me montrer ses images, pour me dire sa révolte contre les injustices, son engagement pour tout ce qui est humain. Elle avait notamment mené une enquête-reportage quant à la condition de la femme en Inde, et notamment à la question de la dot, source de nombreuses injustices, voire de crimes.

Georges Vercheval

Le Musée de la Photographie à Charleroi, qui conserve dorénavant le fonds de photographie de Tatia Paule, lui consacre une monographie et une exposition (jusqu'au 29.2.2004. Infos: 071 43 58 10).